

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU)

TICKET CESU HORAIRE ATYPIQUE

Les agents, ayant des enfants âgés de 0 à 6 ans, et exerçant en horaire atypique, peuvent bénéficier annuellement d'une aide financière forfaitaire par enfant, afin de les soutenir financièrement.

Cette aide prend la forme de CESU d'un montant de **400 € par enfant**.

Une bonification de **20%** est apportée **aux familles monoparentales** ainsi qu'**aux enfants souffrant de handicap**.

Ce dispositif vient se cumuler aux prestations légales (CAF) et au CESU garde d'enfant 0-6 ans «classique».

TICKET CESU GARDE D'ENFANT DE MOINS DE 6 ANS

Le CESU garde d'enfant, est une aide dispensée pour la garde d'enfant de **0 à 6 ans**, d'un montant variant de **200 € à 700 € par enfant** sous conditions de ressources.

Cette aide universelle pour les familles monoparentales intègre trois branches de ressources de 265 €, 480 € et 840 €.

Le CESU permet de rémunérer :

- Une structure de garde d'enfant hors domicile
- Un salarié en emploi direct
- Une entreprise ou association

Les agents affectés dans **les DOM** **bénéficient d'un abattement forfaitaire de 20%** pour la prise en compte des primes de vie chère dans le revenu fiscal de référence.

TICKET CESU GARDE D'ENFANT 6/12 ANS

Il est accordé pour **apporter une aide financière annuelle forfaitaire par enfant dans le cadre de la garde périscolaire**.

Cette aide prend la forme de ticket CESU d'un montant de **300 € à 400 € par enfant**.

Une bonification de **20%** est apportée **aux familles monoparentales** ainsi qu'**aux enfants souffrant de handicap** (cumulables entre elles).

Pour tous renseignements complémentaires (modalités d'attribution, constitution d'un dossier et modalités de versement...) rapprochez vous de vos représentants locaux **UFAP UNSa Justice**